

## PARCOURS

### GENERALITES

Les participants s'engagent à parcourir la distance et l'itinéraire prévus dans le meilleur esprit sportif possible.

« **BORDEAUX-SAINT-MALO** » dont le départ est donné à Bordeaux depuis le Vélodrome Bordeaux-Lac consiste à relier un point d'arrivée à Saint-Malo, sur un parcours imposé, sur route ouverte à la circulation et commun à tous les participants.

Plusieurs check-points sont répartis le long du parcours.

Bordeaux-Saint-Malo est une épreuve de cyclisme ultra longue distance accessible, grâce à un kilométrage important mais non démesuré pour un faible dénivelé. Nul besoin d'un entraînement de titan pour être finisher de l'épreuve.

La route est ouverte à la circulation, le parcours n'est pas fléché sur l'ensemble du tracé.

**Sur l'île de Ré, le passage sur la voie cyclable est obligatoire sur certaines voies.  
(Environ 3 km à respecter entre La Flotte et Saint-Martin-De-Ré).**

Le passage du pont pour accéder à l'île de Ré doit également être pris par la voie cyclable à l'aller comme au retour. Un muret de sécurité permet de séparer les véhicules des cyclistes. Les piétons empruntent la voie qui leur est réservée de l'autre côté du pont.

### DEPART

Le départ pour tous les coureurs se fera depuis le centre du vélodrome de Bordeaux. Après un tour de piste un par un, par duo, ou par équipe à partir de 4H30 (horaires qui sera précisé en fonction du nombre de participants au briefing la veille de la course).

Le départ fictif sera donné du vélodrome à 5H00 en peloton. Pour raison de sécurité, les coureurs seront neutralisés et escortés par des véhicules de sécurité jusqu'à la sortie de Bordeaux (Km8).

### PRINCIPALES COMMUNES TRAVERSEES\*

**Bordeaux** ; Lormont ; Ambarès-et-Lagrave ; St Vincent-de-Paul, St-André-De-Cubzac ; St Vivien-de-Blaye ; Saugon ; St Ciers-Sur-Gironde ; St-Bonnet-Sur-Gironde ; Mortagne-Sur-Gironde ; Talmont-Sur-Gironde, Thaims ; Abbaye de Sablonceaux ; Pont l'Abbé-d'Arnoult ; St-Hippolyte ; Tonnay-Charente ; Ciré d'Aunis ; Thiairé ; Salles-Sur-Mer ; La-Jarne ; St-Rogatien ; La Rochelle (KM 227) ; l'Ile-De-Ré ; La Flotte ; **St Martin-De-Ré (CP1 KM 250)** ; Ste-Marie-De-Ré ; Rivedoux-Plage ; L'Houmeau ; Marsilly ; Andilly ; Marans ; L'île-d'elle ; Vouillé-Les-Marais ; Champagné-Les-Marais ; Triaize ; Angles ; Longeville-Sur-Mer ; Bourg-Paillé ; La Guittière ; Talmont-St-Hilaire ; Port Bourgenay ; La Pironnière ; Les Sables-d'Olonne ; Olonne-Sur-Mer ; Bretignolles-Sur-Mer ; St-Gilles-Croix-De-Vie ; St-Jean-De-Monts ; Notre-Dame-De-Monts ; St Urbain ; St-Gervais ; Bois-de-Céné ; Le-Pont-Neuf ; Le Breuil ; St-Philbert-De-Grand-Lieu ; Le Bignon ; St-Fiacre-Sur-Maine ; Le Pont de L'Ouen ; Le Loroux-Bottereau ; La Chapelle-Basse-Mer ; La Croix ; Carquefou ; La Chataigneraie ; Sucé-Sur-Erdre ; Casson ; La Barre ; La Maison Brulée ; La Chevallerais ; Dastres ; Mézillac ; Guéméné-Penfao ; Le Pont Esnault ; Massérac ; **La-Chapelle-De-Brain (CP2 KM 639)** ; St-Just ; Pipriac ; St-Séglin ; Les Brulais ; Plélan-Le-Grand ; Paimpon ; St-Péran ; Iffendic ; Le-Haut-Pré ; Landujan ; Bécherel ; Trévérien ; St-Pierre-De-Plesguen ; Miniac-Morvan ; St-Suliac ; St-Jouan-Des-Guérets ; **Saint-Malo (K790)**

*\*(Liste pouvant être modifiées avant le départ par l'organisation)*

#### **CHECK-POINTS OBLIGATOIRES et horaires de fermeture.**

**CP1 SAINT-MARTIN-DE-Ré** (Charente-Maritime) **KM depuis le départ : 250**

Fermeture du CP1 le Jeudi 22 Juin 2023 à 11H00.

**CP2 LA CHAPELLE DE BRAINS** (Ille et Vilaine) **KM depuis le départ : 639**

Fermeture du CP2 le Samedi 24 Juin 2023 à 16H00.

**Les participants peuvent quitter la trace pour se restaurer ou dormir. Dans ce cas précis, ils doivent faire le chemin inverse pour reprendre la trace à l'endroit exact où elle a été quittée.**

## **ACCOMPAGNATEURS**

Aucun accompagnateur ni véhicule non accrédité (y compris vélo) ne sera autorisé sur le parcours.

Les accompagnateurs ne peuvent ravitailler leurs coureurs, ni les aider dans quel domaine que ce soit (mécanique, ravitaillement, hébergement ...). L'autonomie totale doit être respectée par tous les participants sous réserve de ne pas être classé Finisher par l'organisation.

## **BARRIERES HORAIRES**

Les barrières horaires sont calculées de façon à pouvoir réaliser l'ensemble du parcours dans le temps imparti.

Elles s'appliquent en sortie du check-point et sont éliminatoires.

CP1, le Jeudi 22 Juin 2023 à 11H00.

CP2, le Samedi 24 Juin 2023 à 16H00.

Ligne d'arrivée : le Dimanche 25 Juin 2023 à 09H00 (temps maxi 100H).